

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation du Conseil : 16 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 35

Liste des délibérations affichée le : 29 septembre 2026

Présidente : Mme Laurence FAUTRA, Maire

Secrétaire : M. Armand GRIGORYAN

Présents : Mme FAUTRA, Maire, M. AMOROS, Mme CHAMARD, M. ALLOIN, Mme ZARTARIAN, M. DA SILVA DIAS, Mme MOULIN, M. DJORKAEFF, Mme FOULHOUX, M. MERCADER, Mme ALAIMO, Adjoints, Mme PENARD, M. MANSERI, Mme BOIX, M. LAPRUGNE, Mme CONTRASTIN, M. VIZADES, M. SOLFOROSI, Mme RABALLAND, M. PIERRE, Mme DAGNET, M. DALICHAMP, M. GRIGORYAN, Mme RICHARD, M. VIEIRA, Mme ROUX-MOURADIAN, M. BENYOUB, Mme LONJARET, M. TOURE, Mme RIPPLINGER, Mme DERVAHANIAN, Conseillers.

Excusés : M. GUESMIA (procuration à Mme CHAMARD), Mme DOLMADJIAN (procuration à M. AMOROS), Mme SIAUDEAU (procuration à Mme ALAIMO),

Absent : M. BOUZON.

=====

Objet : Subvention attribuée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre des projets d'« Aide à la transmission, à l'action culturelle et territoriale, à la langue française et aux langues de France »

Mesdames, Messieurs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté en date du 4 juin 2026, du Pôle Arts et Territoires de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, joint en annexe,

VU l'avis de la commission Développement actif et dynamique en date du 15 septembre 2026,

CONSIDERANT que dans le cadre de ses missions de soutien au développement culturel local, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a octroyé à la Ville de Décines-Charpieu une subvention pour deux projets d'Education Artistique et Culturelle à visées culturelle et sociale, qui sont les suivants :

- Stage de BD avec l'autrice Gaël Anjale THIRAPATHI pour les jeunes du Centre Social F. Dolto-Montaberlet,
- Plusieurs ateliers « art et science » en lien avec l'exposition « Deux infinis » de l'artiste Paul Royaux,

CONSIDERANT que ces subventions s'inscrivent dans le cadre des politiques territoriales ayant pour objectif de favoriser la participation des habitants à la vie culturelle locale,

CONSIDERANT que les projets et dispositifs d'actions culturelles et territoriales participent ainsi à :

- L'émancipation des individus et à la construction du lien social,
- L'équité d'accès aux pratiques artistiques et culturelles en fonction des âges, des conditions de vie ou des spécificités territoriales,

EN CONSEQUENCE, il est demandé au Conseil municipal de :

- **ACCEPTER** la subvention de 3 000€ versée par la DRAC pour soutenir deux projets portés par la Ville, à savoir les ateliers « Art et Science avec l'artiste Paul Royaux » et le « Stage BD avec Gael Anjale Thirapathi »,
- **RAPPELER** que la recette est inscrite au Chapitre 74 – Dotations et participations de l'exercice en cours, sur le compte gestionnaire 11 (2 000€) et le compte gestionnaire 13 (1 000€),
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document en lien avec la présente ou, en cas d'empêchement, autoriser Monsieur DJORKAEFF à signer tout acte s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE LES PROPOSITIONS DU MAIRE.

POUR	34 - Mme FAUTRA, M. AMOROS, Mme CHAMARD, M. ALLOIN, Mme ZARTARIAN, M. DA SILVA DIAS, Mme MOULIN, M. DJORKAEFF, Mme FOULHOUX, M. MERCADER, Mme ALAIMO, M. GUESMIA (procuration), Mme PENARD, M. MANSERI, Mme BOIX, M. LAPRUGNE, Mme CONTRASTIN, M. VIZADES, Mme DOLMADJIAN (procuration), M. SOLFOROSI, Mme RABALLAND, M. PIERRE, Mme DAGNET, M. DALICHAMP, Mme SIAUDEAU (procuration), M. GRIGORYAN, Mme RICHARD, M. VIEIRA, Mme ROUX-MOURADIAN, M. BENYOUB, Mme LONJARET, M. TOURE, Mme RIPPLINGER, Mme DERVAHANIAN
CONTRE	
ABSENTION	

.....
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Madame le Maire,



L. FAUTRA

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.